



Bulletin de l'APAD

1 | 1991
Numéro 1

Les projets et les politiques de développement, sont-ils des préoccupations légitimes de l'anthropologie ?

Thomas Bierschenk



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/apad/286>

ISSN : 1950-6929

Éditeur

LIT Verlag

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 1991

Référence électronique

Thomas Bierschenk, « Les projets et les politiques de développement, sont-ils des préoccupations légitimes de l'anthropologie ? », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 1 | 1991, mis en ligne le 23 juin 2006, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/apad/286>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Bulletin de l'APAD

Les projets et les politiques de développement, sont-ils des préoccupations légitimes de l'anthropologie ?

Thomas Bierschenk

- 1 L'Afrique sub-saharienne a constitué depuis les années 70 un point de convergence et de concentration de l'aide internationale au développement. On essaya avec cette aide d'endiguer la dégradation massive de la situation économique de la plupart de ces États et, avant tout, celle des conditions de vie de la majorité de leurs populations. Que cette aide au développement ait pu atteindre ses objectifs est douteux ; même ses critères propres de succès attestent du contraire. Pourtant, l'aide au développement reste une réalité dont la prise en compte est nécessaire pour rendre intelligible le contexte social de la plupart des pays africains.
- 2 Nombre d'ethnologues, cependant, se comportent aujourd'hui encore comme si l'aide au développement ne s'était pas historiquement constituée comme l'une des marques essentielles de "Afrique contemporaine. Pour la "pure", la "véritable" ethnologie (ainsi court l'argument) traiter de l'aide au développement ne serait pas légitime ; comme objet de connaissance scientifique, elle devrait plutôt demeurer dans la sphère de compétence des autres disciplines, disons des sociologues et économistes du développement. Dans cette optique, les sociétés africaines pourraient simplement être analysées sans que soient pris en considération les effets de l'aide au développement.
- 3 On ne saurait nier pourtant l'importance de l'aide au développement dans la dynamique sociale des pays pauvres d'Afrique. Il est vrai qu'on ne saurait à mon avis contester - quand bien même, ces dernières années, les analyses inspirées des théories de la dépendance seraient hors de mode - que les conditions de développement de ces pays demeurent essentiellement dépendantes des termes de "échange sur le marché mondial. Cela ne devrait toutefois pas nous autoriser à faire abstraction des facteurs internes du

développement ou à traiter l'aide au développement comme s'il s'agissait d'un épiphénomène. Justement, pour prendre en compte les classes dominantes - dont le rôle est de plus en plus mis en vedette par des recherches récentes (par exemple Bayart) on doit considérer qu'elles doivent leur survie politique, tout au moins partiellement et indirectement, à l'aide au développement. L'aide au développement ne procure pas seulement à cette classe (qui connaît d'ailleurs une rapide expansion) la possibilité d'une "autonomisation". Elle constitue un facteur essentiel d'implantation et d'enracinement d'une logique clientéliste dans les rapports sociaux à l'intérieur de cette classe puis entre l'État et les populations : à tous les échelons des sociétés africaines de nos jours, on peut définir le "développement" en termes de transfert financier en cascade (des pays et institutions multilatérales donateurs aux gouvernements africains puis de ceux-ci aux populations). Du coup, les projets financés par l'aide au développement contribuent fondamentalement à la légitimation des régimes africains. Autrement dit, les éléments essentiels des "modes de gouvernance" actuels ne devraient pas tellement, comme cela se produit souvent, être perçus comme la cause de l'échec du développement projeté ; ils sont plutôt eux-mêmes des produits du dispositif de l'aide au développement.

- 4 Je soutiens par conséquent la position que les anthropologues pourraient apporter une contribution capitale à la compréhension des politiques de développement et de l'aide au développement, du "development world" comme l'appellent les anglais. Les analyses ethnologiques de l'aide au développement et de ses effets sur les structures sociales devraient être, de façon intégrale, une importante pièce constitutive des théories générales du développement social. Dans cette acception, je voudrais plaider pour une "anthropologie du développement".
- 5 Cela ne veut pas dire que l'anthropologie du développement devrait être comprise comme une sorte de secours et de recours scientifiques pour élaborer des stratégies de développement garanti et de nouvelles recettes de succès. L'objectif d'une ethnologie du développement n'est pas en premier lieu la définition d'une meilleure politique de développement ou d'un programme de formation qui préparerait au mieux nos étudiants pour une insertion professionnelle dans l'aide au développement. Il ne s'agit pas de croire que si l'on nous laissait faire, nous, anthropologues, serions les meilleurs experts du développement ; jusqu'à preuve du contraire, un certain scepticisme s'impose concernant l'articulation possible de la théorie et de la pratique dans le domaine du développement.
- 6 Certes, bien des aspects de l'aide au développement ont dès à présent déjà fait "objet de recherches de la part des anthropologues. Mais cela se produit souvent dans le cadre d'études d'évaluation pour lesquelles il s'agit de rechercher les causes de l'échec dans des mesures particulières prises isolément dans la mise en œuvre de l'aide. Il a rarement été question de systématiser les effets globaux des projets qui, ayant échoué ou non, reposent cumulativement sur des aspects historiques et géographiques et sur les structures du « development world » (comme milieu culturel autonome). Aussi, ce type de recherches anthropologiques d'évaluation s'inscrit-il pour l'essentiel en dehors du courant principal des débats scientifiques. L'anthropologie du développement, telle que je l'envisage ici, vise par contre une analyse du processus de développement (y compris la pratique de l'aide au développement) dans une perspective anthropologique.
- 7 Dans les brefs développements qui vont suivre, je tâcherai d'approfondir trois des points abordés plus haut : l'importance de l'aide au développement dans le processus global de reproduction sociale des pays pauvres d'Afrique, le rôle de la politique de développement dans l'enracinement de la logique clientéliste dans le processus social et, enfin, la

perspective particulière que constitue une analyse ethnologique du développement projeté.

- 8 Dans les Pays les Moins Avancés (PMA) - parmi lesquels la plupart des pays africains - l'aide au développement prend des proportions décisives sur le plan macro-économique. Dans les années 1980, à elle seule l'Aide Publique au Développement (A.P.D.) des pays donateurs représentait globalement dans les pays bénéficiaires plus de 50 % des investissements bruts et plus de 40 % du volume annuel des importations, sans compter l'aide technique et alimentaire. De façon tendancielle, cela conduit à un modèle dans lequel les ressources intérieures sont à peine suffisantes pour pourvoir aux frais courants de l'État - surtout les salaires des fonctionnaires. Non seulement chaque nouvel investissement de l'État mais aussi l'entretien des investissements antérieurs seront assurés par le financement extérieur.
- 9 Ainsi l'aide au développement joue dans les pays bénéficiaires un rôle économique et politique capital. Elle équivaut presque au budget officiel de "État ou parfois le surpasse. L'aide au développement constitue un aspect central des structures externes de la reproduction dans les pays de l'Afrique Noire. Dans un sens politico-économique, ses effets et sa fonction sont comparables à ceux des rentes extérieures provenant par exemple de la production pétrolière. Mais la différence fondamentale entre la rente pétrolière et l'aide au développement est que cette dernière offre une diversification des sources possibles. Par conséquent, le "budget fantôme" est essentiellement contrôlé par les pays donateurs et, au niveau national, reste en règle générale très faiblement coordonné. Cela ne conduit pas seulement à un déséquilibre au niveau de la répartition géographique des projets. Avant tout, l'afflux massif et incontrôlé de "aide provoque l'apparition de deux tendances presque paradoxales. Au niveau de la planification du développement, il se produit un sabotage systématique de tous les efforts de coordination. En règle générale, il est plus avantageux pour une administration nationale d'entretenir de bonnes relations avec les donateurs étrangers qu'avec son administration centrale de planification. A l'intérieur d'une structure administrative s'établit une tendance à l'autonomisation des différentes unités, de sorte qu'une administration régionale de développement rural (ou l'une de ses composantes) peut réussir à installer un projet et, par là, à disposer de ressources plus importantes que le Ministère installé dans la capitale. A travers l'aide au développement, s'édifie une chaîne de relations clientélistes entre les États occidentaux (dépendant des impôts de leurs citoyens) et les États africains (dépendant des rentes) puis entre ceux-ci et leurs populations. Au niveau du discours politique, la conséquence directe se situe au niveau de la perception et de la conception du « Développement » : il est une œuvre, une chose de l'État central. Pour les paysans africains, les bâtiments en béton ou en briques de ciment sont souvent des indicateurs du « développement ».
- 10 Une deuxième conséquence de l'afflux de l'aide au développement comme rente extérieure est « l'étatisation » et la bureaucratiation du développement. On le remarque bien à travers le fort gonflement des effectifs des travailleurs des secteurs publics et semi-publics depuis les années 60. En Afrique ce gonflement d'effectifs est responsable de l'amenuisement de la part des sources intérieures de financement dans les dépenses d'investissement. En plus chaque projet d'aide au développement - qu'il ait connu le succès ou non - lègue des institutions et du personnel, ce qui, en soi déjà, constitue un facteur important de bureaucratiation.

- 11 L'aide au développement en Afrique (et ailleurs comme l'a montré Lentz) a engendré une espèce sociale particulière : des courtiers (brokers), intermédiaires arrangeurs entre les bénéficiaires (potentiels) et les "bailleurs de fonds" (potentiels) d'un projet. On pourrait justement dire de la plupart des projets qu'il sont "arrangés". La répartition géographique des projets de développement ne dépend pas très souvent des infrastructures déjà disponibles comme les routes et les chemins de fer mais plutôt de "l'existence d'un groupe d'intermédiaires arrangeurs de toutes sortes ("fils du village", paysans-leaders, etc...). Ce groupe d'intermédiaires, leur milieu culturel, leurs logiques d'alliance peuvent être proposés comme des champs d'investigation. Or, jusqu'à présent, ils ne sont que rarement pris en compte dans les analyses sociologiques des projets de développement. Ceci est dangereux parce qu'ainsi le caractère non nécessaire de cette catégorie de courtiers pour le développement se trouve voilé. [L'on pourrait d'ailleurs imaginer que les ressources se diffuseraient tout autant à travers des marchés publics (sorte de bourses...) ou de médias d'informations généralisées - donc à travers un type de diffusion totalement différent.] Certes, il y a des "courtiers" dans toutes les sociétés, mais la question est de savoir jusqu'à quel point ils pourraient imposer à l'ensemble d'une société un mode d'accès (unique) aux ressources ; à quel point les courtiers du développement en sont capables dans les pays les plus pauvres.
- 12 L'on ne devrait pas non plus oublier que la recherche scientifique sur le Tiers-Monde se déroule aussi dans le réseau et les mailles de cette logique clientéliste du "development world". Ceci constitue un facteur conditionnant dont la recherche scientifique se fait elle-même rarement le miroir.
- 13 Pour finir, il reste à aborder brièvement en quoi consisterait exactement la perspective ethnologique dans l'analyse du « monde du développement ». Une tâche capitale des ethnologues me semble consister à décoder les discours émiques, les représentations ; à analyser les structures locales de signification (et le milieu de vie). L'aide au développement, de son côté, apparaît comme le champ d'une praxis sur lequel se superposent de façon particulièrement directe différents principes d'organisation sociale, logiques d'action et types de discours. Que la compréhension des conflits qui en découlent offre un champ (d'investigation) passionnant et fertile, les premières études "ont montré en opérant avec les catégories "d'interface" (Long) ou de "groupes stratégiques" (Bierschenk et. Elwert). L'utilité pratique de l'ethnologie du développement résiderait alors surtout dans la mise en rapport des différents discours décodés afin de promouvoir la communication sur les esquisses de projet d'avenir aussi bien entre tous les groupes stratégiques du "monde du développement" qu'à l'intérieur même de chaque groupe.

BIBLIOGRAPHIE

Bayard J.-F., *L'Etat en Afrique, La Politique du ventre*, Paris 1989.

Lentz C., "Why the most incompetent are on the village council ? Development projects in an indian village in Ecuador", in Elwert and Bierschenk, eds., 1988 : 199-215.

Long N., *Encounter at the interface. A perspective on social discontinuities in rural development*, Wageningen, 1989.

Bierschenk T., "Development projects as arenas of negotiation of strategic groups : a case study from Bénin", in Elwert and Bierschenk, eds., 1988 : 146-160.

Elwert G. and Bierschenk T., eds, "Aid and Development", numéro spécial de *Sociologia Ruralis*, 28, 2-3, 1988.